

EXTRAIT DU PV DE LA REUNION DU CM du 19 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf du mois de mai à vingt heures trente, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRIENNE.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : M. COUCHOUX Pascal, M. TOUZELET Romain, Mme COULON Arielle, M. COUCHOUX Eric, M. FATET Alain, M. CHARBOUILLOT Jean -Paul, Mme MEUNIER Estelle, Mme CLERC Adeline, Mme RUE Nadia et Mme PATEY Nadège.

Absent excusé : M. JAHNO Sacha

Lecture du compte-rendu du 14 avril 2021

Acquisition d'une parcelle boisée Parcelles cadastrées section ZB n° 4 et 5

Les parcelles cadastrées section ZB n° 4 et 5 sont des parcelles boisées en vente. Monsieur le Maire a proposé l'achat de ces parcelles par la commune afin de les conserver en l'état.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'acquisition des parcelles situées sur la commune de Brienne, cadastrées section ZB n° 4 et 5 d'une superficie totale de 3 hectares 02 a 80 ca, au prix de 9 000 € (neuf mille euros) hors frais de notaire.

- dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2021

- charge Monsieur le Maire ou son représentant de faire les démarches auprès de l'étude

PERRAULT - PERE, notaires à Cuisery et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte

Achat d'un écran pour la mairie

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un écran pour la mairie afin de pouvoir projeter des documents lors des réunions de conseil ou autres réunions (préparation de budget, études de projets ...).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide l'acquisition d'un écran pour la mairie, donne son accord pour le devis d'Electro Ameublement à Louhans dont le devis s'élève à 615 € H.T soit 747 € T.T.C. et décide les transferts de crédits nécessaires à cette acquisition

Remplacement de l'ordinateur portable de la mairie

L'ordinateur portable de la mairie étant vétuste, monsieur le Maire propose l'acquisition d'un nouvel ordinateur portable. Celui-ci sera utile pour travailler lors de réunions et pour projection de documents. Il permettra également la préparation du bulletin municipal sur des versions qui permettront l'impression de celui-ci plus facilement. C'est aussi l'ordinateur de travail de monsieur le Maire avec suivi des réunions en ligne.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un ordinateur portable pour la mairie, donne son accord pour le devis d'Alt'Informatique qui s'élève à 520.50 € H.T soit 624.60 € T.T.C. et décide l'ouverture de crédits nécessaire à cette acquisition.

Achat de deux isolements PMR

Dans le cadre des élections départementales et régionales, il est nécessaire d'avoir deux isolements. Le nôtre est un isolement double mais l'installation pour les deux scrutins est difficile, par conséquent, il a été commandé en urgence deux isolements PMR.

Commande effectuée chez VEDIF Collectivités :

Prix unitaire = 440.40 € H.T.

Forfait frais de port = 20 %

Coût total H.T. = 1 056.96 € H.T. soit 1 268.35 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide l'ouverture de crédits nécessaire à cette acquisition.

Rénovation de la salle communale : Information sur l'avancement du projet

Présentation du plan de financement révisé

PLUI : Propositions pour validation des zonages

Les zonages de chaque commune sont en cours d'élaboration. Monsieur le Président de la Communauté de Communes invite les élus de chaque commune à communiquer leurs observations avant le 13 juillet, date butoir, sur la délimitation des zones « AU ». Cette consultation sera suivie d'une phase de vérification « sur le terrain » des zones constructibles par le bureau d'études « Mosaique Environnement ».

Monsieur le Maire présente le projet de zonage de la commune.

Elections départementales et régionales :

Organisation des bureaux de vote

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pascal COUCHOUX